

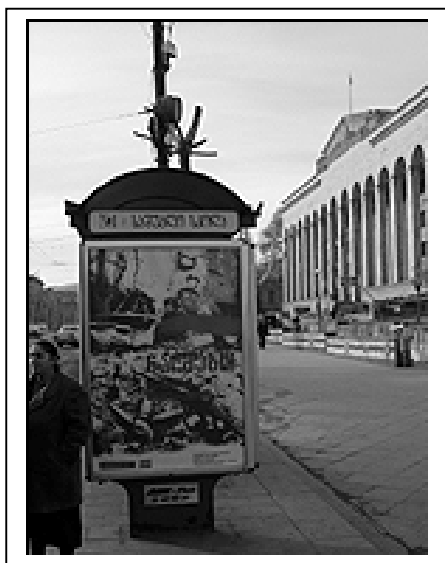
# BAN MINES NEWSLETTER

Une lettre d'information de Handicap International

NUMÉRO 13 JUIN 2004

## EDITO

L'état se resserre peu à peu autour des États qui n'ont pas encore rejoint le Traité d'Interdiction des Mines. La [liste](#) de ces États se raccourcit peu à peu. En revenant sur leur engagement de rejoindre le Traité en 2006, les [Etats-Unis](#) ont donc décidé de continuer à figurer aux côtés de la [Corée du Nord](#), du [Myanmar](#) (Birmanie) ou de la [Russie](#), quelques uns des [derniers pays producteurs](#) de mines antipersonnel.



une affiche du Comité géorgien de ICBL.

Heureusement, le monde ne se résume pas aux Etats-Unis et le Traité continue à progresser dans toutes les régions de la planète. Ainsi les rencontres d'Amman (Jordanie) et de [Kunming](#) (Chine) ont renforcé la connaissance et l'application du Traité dans deux régions sur lesquelles devront se concentrer nos efforts après 2004.

### DANS CE NUMERO:

#### P 1-2

- EDITO
- DANS CE NUMERO

#### P 3

- ETATS-UNIS
- INFOS SUR LA RATIFICATION

#### P 4

- CHINE
- INFOS SUR LES STOCKS
- QUI EST QUI

#### P 5

- PERSPECTIVE DES ONG ET ROLE DES NATIONS UNIES DANS L'ACTION HUMANITAIRE CONTRE LES MINES
- INFORMATIONS SUR LES ARMES A SOUS-MUNITIONS

#### P 6

- RESOLUTION SUR LES MINES ANTIPERSONNEL AU PARLEMENT EUROPEEN
- RESOLUTION BIS

**HANDICAP  
INTERNATIONAL**

*Co-fondateur d'ICBL,  
Prix Nobel de la Paix*

Même en [Birmanie](#) et à [Singapour](#), deux des derniers pays producteurs, la naissance de campagnes contre les mines montre la vivacité d'une société civile déterminée à faire du Traité une réalité, partout.

En Europe, l'[accession de l'Estonie](#) et la [rencontre de Vilnius](#) nous rapprochent peu à peu d'une Europe sans mines. Les seuls pays de l'Union européenne à encore être en dehors du Traité sont en effet la [Lettonie](#), la [Finlande](#) et la [Pologne](#). Tous trois appliquent déjà certaines dispositions du Traité, mais doivent encore annoncer leur décision de ratifier, comme les y invite le [Parlement européen](#). Nous y serons évidemment très attentifs. En [Géorgie](#) aussi, le changement de régime et la présence d'une société civile très mobilisée nous permettent d'espérer que le Traité progresse. En [Belgique](#), la récente découverte de liens entre des [banques](#) et une firme produisant des mines à Singapour a suscité une réaction immédiate de la société civile et des parlementaires se sont saisis de la question.

Ces progrès importants, dans toutes les régions du monde, montrent que le modèle développé par la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL) se renforce encore au fil des années. C'est le chemin qu'entend prendre la nouvelle coalition CMC ([Cluster Munition Coalition](#)) qui se mobilise contre les sous-munitions, des mines antipersonnel qui ne disent pas leur nom.

Le [Sommet de Nairobi pour un monde sans mines](#) sera un moment clé dans ce processus. Car pour la première fois depuis Ottawa en décembre 1997, les États se retrouveront pour dresser un bilan et décider de la voie à suivre durant les cinq prochaines années. Ce sera aussi l'occasion pour les États de renouveler leur engagement politique et financier par rapport au Traité. Pour ICBL, le Sommet de Nairobi sera l'occasion de continuer à évoluer. ICBL a provoqué l'émergence d'une nouvelle norme de droit international, dont l'[Observatoire des Mines](#) surveille l'application et le respect par tous. A la lumière de nos succès, il nous faut maintenant adapter notre action pour finir le travail et nous assurer que les ressources générées par le Traité aillent effectivement au profit des communautés affectées.

#### P 7

- DES BANQUES INVESTISSENT DANS LES MINES
- SEMINAIRE D'AMMAN

#### P 8

- GALA EUROPEEN POUR LES VICTIMES DES MINES ANTIPERSONNEL
- ATELIER SUR LES LEÇONS APPRISSES DE L'ASSISTANCE AUX VICTIMES

#### P 9

- KEVIN BRYANT: NOTRE NOUVEAU CONSEILLER TECHNIQUE EN MATIERE D'ACTION CONTRE LES MINES
- REUNION MONDIALE DE L'OBSERVATOIRE DES MINES A SARAJEVO

#### P 10

- BURUNDI
- COALITION BELGE POUR L'INTERDICTION DES ARMES UTILISANT DE L'URANIUM

#### P 11

- ACCIDENT MORTEL LORS D'UNE SEANCE D'ENTRAINEMENT EN ALBANIE

Ont contribué à ce numéro :  
Stan Brabant, Anne Villeneuve,  
Sheree Bailey, Kevin Bryant  
et Katleen Maes

Traduction :  
<http://www.colingua.be>

Pour plus d'information:  
Handicap International  
Rue de Spa 67  
1000 Bruxelles  
Belgique  
Tel : + 32 2 280 16 01

[minepolicy@handicap.be](mailto:minepolicy@handicap.be)  
<http://www.handicapinternational.be>

## ETATS-UNIS

Washington [a lâché une bombe](#) juste quelques jours avant le cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention d'Ottawa. Le 27 février, le Secrétaire d'Etat adjoint chargé de la direction des affaires politico-militaires, [Lincoln Bloomfield](#), a déclaré que les soit disantes 'mines intelligentes', qui se désactivent automatiquement après une durée déterminée, seraient toujours utilisées par l'Armée US après 2010.

Il a toutefois ajouté que l'Armée cesserait d'utiliser les anciens modèles de mines dès que possible et que le budget US en matière d'assistance au déminage augmenterait de 50%. « Nous serons les premiers à cesser l'emploi de mines persistantes, à la fois... antipersonnel et anti-véhicule ».

ICBL et de nombreux autres acteurs présents dans ce secteur mettent en garde et rappellent que les « mines intelligentes » ne sont pas LA solution miracle. Selon Stan Brabant (Handicap International), « elles posent toujours des risques inacceptables pour les civils, elles causent toujours de nouvelles victimes civiles et le déminage reste long, coûteux et dangereux pour les démineurs ».



Jody Williams

Jody Williams, ambassadrice d'ICBL et co-lauréate du Prix Nobel de la Paix en 1997 a récemment déclaré à la presse que « l'annonce des Etats-Unis a jeté une ombre sinistre sur notre célébration des progrès réalisés à travers le monde depuis mars 1999 en vue d'éradiquer les mines antipersonnel ».

Stephen Goose, de *Human Rights Watch* et Editeur en chef de l'Observatoire des mines a également condamné la décision américaine. « Les Etats-Unis n'ont pas simplement fait un énorme pas en arrière en adaptant cette nouvelle politique en matière de mines, ils ont fait un véritable volte-face ».

Alors que certaines personnes ont exprimé leurs inquiétudes par rapport aux conséquences de la décision américaine pour le Traité, les membres de la campagne restent confiants et pensent que le Traité d'Interdiction des mines ne perdra pas le cap. Le Traité a déjà pris trop d'élan et expose maintenant les Etats-Unis et d'autres Etats non signataires à une pression internationale croissante.

En mars 2001, John Kerry, candidat à la présidence américaine pour les élections 2004, a déclaré que « les Etats-Unis doivent être à la tête de l'effort mondial croissant en vue d'interdire l'utilisation de mines antipersonnel (...). Je poursuivrai mon travail afin de convaincre l'Administration d'accepter l'interdiction mondiale des mines et de prendre des décisions en vue d'éliminer les souffrances terribles qu'elles continuent à causer aux non-combattants innocents à travers le monde ». Pour de plus amples informations, consultez le site de la campagne américaine: [USCBL](#).

### INFOS SUR LA RATIFICATION:

#### **ESTONIE, PREMIERE ACESSION EN 2004**

L'[Estonie](#) a déposé ses instruments d'accession à la Convention d'Ottawa le 12 mai 2004. L'Estonie est ainsi devenue le 142<sup>ème</sup> Etat Partie. Neuf autres pays ont signé le Traité mais n'ont pas encore accédé.

Toutefois, l'accession de l'Estonie donne un élan important aux autres Etats de la région et surtout aux trois Etats-membres de l'UE – Pologne, Lettonie et Finlande – qui n'ont pas encore signé ou ratifié le Traité. En outre, la résolution du Parlement européen du 22 avril 2004 exerce également une pression sur ces trois pays (voir ci-dessous).

A une plus grande échelle, l'accession de l'Estonie souligne l'importance du Sommet de Nairobi à la fin de cette année. On espère que les signataires et les non signataires verront dans la décision de l'Estonie que le respect des problèmes humanitaires et l'action collective sous-jacente sont toujours efficaces. Ainsi ICBL reste optimiste et espère voir 150 Etats Parties lors de la Première Conférence d'examen.

## CHINE

La [Chine](#) a organisé sa première conférence sur les mines antipersonnel et les engins non explosés à Kunming du 26 au 28 avril 2004.

Cet [événement sans précédent](#) a été co-organisé par le Ministère des Affaires étrangères chinois, le [réseau australien d'ICBL](#), et l'[Association chinoise pour le contrôle des armes et le désarmement](#) (CACDA). Parmi les participants, on comptait les Etats suivants : Afghanistan, Australie, Cambodge, Canada, Erythrée, France, Myanmar (Birmanie), Sri Lanka, Suisse, Tadjikistan, Thaïlande, Etats-Unis et Vietnam. Des représentants de Handicap International et de ICBL étaient également présents.

Même si la Chine n'a pas encore rejoint le Traité d'Interdiction des Mines, un membre important de la délégation chinoise, M. Liu Jiey, a félicité ICBL et affirmé que les mines représentent un danger continu pour les populations civiles locales et les empêchent de vivre normalement. Il a ajouté que, dans le cadre de la récente amélioration des politiques en matière d'environnement et de sécurité, « un environnement sûr a été créé afin de résoudre le problème des mines » et que la Chine avait « pratiquement déminé tout son territoire ».

L'ambassadeur Li Daoyu, Président de la CACDA et ancien ambassadeur de Chine auprès des Nations Unies, a déclaré que « en plus de l'interdiction et de la limite d'utilisation des mines ainsi que la prévention des nouvelles menaces liées aux mines, la tâche la plus urgente reste le déminage des mines et des engins non explosés ».



Participants à l'atelier de Kunming

Après la clôture officielle de l'atelier, le 29 avril, le Ministre chinois de la Défense a présenté son équipement et la technologie chinoise ainsi que ses succès en Chine et à l'étranger. Le 30 avril, Yukie Osa et Denise Coghlan se sont rendues à la Fédération chinoise des personnes handicapées de la Province de Yunnan au nom de l'Observatoire des Mines.

### INFOS SUR LES STOCKS

#### **TURKMENISTAN**

Même si le [Turkménistan](#) fut le premier Etat signataire du Traité d'Interdiction des mines en Asie centrale, ce pays a rencontré des difficultés pour abandonner ses énormes stocks. Après avoir détruit plus d'un million de mines entre 1997 et 2003, le Turkménistan a conservé 69.200 mines à des fins d'entraînement. Il s'agit d'un nombre bien plus élevé que ce qui est généralement permis par le Traité.

Suite à une présentation organisée par Handicap International [au quartier général de l'OTAN](#) en octobre 2003, les autorités de ce pays nous ont fait part le 11 février dernier de leur intention de détruire la majorité des stocks restants et ont invité une délégation d'ICBL à constater la destruction. Un [communiqué officiel](#) sur la destruction des stocks est disponible sur le site web de l'ambassade du Turkménistan à Moscou.

Le 8 avril, une [délégation d'ICBL](#) était présente lors de la destruction des premiers stocks (plus ou moins 900 mines OZM-72, MON-50 et MON-200) sur une base militaire à 30km au sud ouest de Turkménabad, au Turkménistan. La destruction devrait prendre six semaines.

Une fois tous les stocks détruits, le Turkménistan respectera ses obligations vis-à-vis du Traité.

### QUI EST QUI

Le [Réseau d'Action international sur les Armes légères](#) (IANSA) a publié son guide 2004 sur *qui est qui* dans la prévention de la violence armée. Il s'agit d'un répertoire international d'ONG travaillant dans le domaine des armes légères, leur prolifération, leur mauvais emploi et la prévention.

## LA PERSPECTIVE DES ONG ET LE ROLE DE L'ONU DANS L'ACTION HUMANITAIRE CONTRE LES MINES

Cinq ONG - DanChurchAid, Danish Demining Group, Handicap International, HALO Trust et Norwegian People's Aid – ont formé un groupe appelé 'Perspective des ONG sur les restes de guerre'. Lors d'une réunion du Groupe de contact pour la mobilisation des ressources à Genève le 10 février 2004, le groupe d'ONG a soulevé la question de [la rentabilité du déminage humanitaire](#).

Le groupe d'ONG a qualifié la mise en œuvre effective du Traité d'Interdiction des mines comme étant le plus grand défi des années à venir à la fois pour les pays affectés par les mines et les pays donateurs. Le groupe a rappelé que ses conclusions n'étaient pas des conclusions scientifiques ou académiques mais qu'elles étaient basées sur l'expérience de terrain. Les cinq ONG ont déterminé quelques tendances qui sont la source d'inquiétudes.

Il convient d'abord de réévaluer la coordination des efforts de déminage humanitaire. Les partenaires locaux tels que les gouvernements et les communautés affectées devraient recevoir plus de responsabilités, prendre plus d'initiatives et inclure tous les acteurs, et pas seulement l'ONU. Lorsqu'un service de l'ONU participe au déminage, le Groupe constate que les Centres d'action contre les mines de l'ONU ne savent plus très bien quel est leur rôle. Ils souffrent aussi d'un manque de compétences et de personnel et ne sont donc pas aussi efficaces et durables qu'ils devraient l'être. De plus, le financement du déminage humanitaire devrait être réparti autrement. Il faudrait, d'une part, dépenser moins d'argent en études et plus pour les activités de déminage. D'autre part, le financement devrait devenir de plus en plus bilatéral et s'étaler sur plusieurs années car le financement via l'ONU est trop cher et trop lent. Troisièmement, le personnel de l'ONU manque d'expérience sur le terrain et n'est pas suffisamment formé avant de partir en mission. Les normes internationales de lutte contre les mines (IMAS) représentent le quatrième point d'inquiétude. Plutôt que de servir à la normalisation de la lutte contre les mines, elles représentent un ensemble de procédures et d'obligations extrêmement compliquées engendrant une augmentation des coûts.

Pour conclure sur une note plus positive, le groupe a ajouté que les cinq ONG sont en pourparlers avec l'ONU concernant une possible révision du rôle de l'ONU dans les actions de déminage. Elles n'ont reçu que des signes positifs jusqu'à présent et indiquant que l'ONU serait prête à faire face à la réalité du terrain. Le groupe espère engranger des résultats concrets avant la Première Conférence d'examen.

### INFOS SUR LES ARMES A SOUS-MUNITIONS

Le 19 mars 2004, la [Coalition contre les sous-munitions](#) (CMC) s'est rassemblée à Copenhague afin d'aborder sa future stratégie et d'échanger des idées concernant des actions possibles. Les sujets abordés lors de la rencontre de la Coalition comprenaient la possibilité d'une exposition de photos itinérante sur les sous-munitions, la recherche sur des questions techniques relatives aux sous-munitions ainsi que la création d'un panel d'experts humanitaires qui participeraient aux réunions de la Convention sur les armes classiques.

La Coalition concentrera son action sur les campagnes nationales pour demander à chaque gouvernement national de ratifier le Protocole V sur les restes de guerre explosifs. Ce protocole relatif aux mesures post-conflit est un premier pas permettant de limiter les conséquences humanitaires des sous-munitions. Parallèlement à cela, la Coalition veut que les Etats répondent à l'appel de la Coalition, à savoir:

- Aucune utilisation, production ou transfert d'engins à sous-munitions jusqu'à ce que les problèmes humanitaires aient été résolus.
- Augmentation des ressources pour l'assistance aux communautés et personnes affectées par les engins à sous-munitions non-explosés et les autres restes de guerre explosifs.
- Les utilisateurs d'engins à sous-munitions et d'autres engins devenant par la suite des restes de guerre explosifs devraient accepter une responsabilité spéciale en termes de déminage, d'information et de marquage, d'éducation au danger et d'assistance aux victimes.

La Coalition a été invitée par DanChurchAid, qui a organisé le 18 mars une conférence au Parlement danois et dont le titre était « Bombes à sous-munitions: Arme efficace ou ennemi de l'humanitaire ? »

Pour de plus amples informations sur les sous-munitions, consultez le rapport publié récemment par Handicap International. Téléchargez-le [ici](#).

## RESOLUTION SUR LES MINES AU PARLEMENT EUROPEEN

Le Parlement européen a adopté une « [Révision du Traité d'Ottawa sur les mines antipersonnel](#) » le 22 avril 2004. Dans cette résolution, le Parlement a réaffirmé son engagement en faveur du Traité d'Interdiction des Mines et de la Conférence d'examen de Nairobi.

Cette résolution souligne la détermination du Parlement à mettre fin aux souffrances et aux blessures causées par les mines antipersonnel qui tuent ou mutilent des centaines de personnes chaque semaine, la plupart du temps des innocents et des civils sans défense, et surtout des enfants, qui empêchent le développement économique et la reconstruction, qui empêchent le rapatriement des réfugiés et des déplacés internes, et qui engendrent encore de graves conséquences des années après leur pose...

Le Parlement a également souligné plusieurs domaines d'inquiétude, comme les 43 pays qui n'ont pas encore accédé au Traité, ou de nouvelles utilisations de mines antipersonnel et la lenteur du déminage. Le Parlement encourage les Etats membres de l'UE restants, ainsi que les autres nations, qui n'ont pas rejoint le Traité à le faire avant le Sommet de Nairobi pour un monde sans mines.

La résolution condamne la nouvelle prise de position américaine et encourage les Etats-Unis à retirer leur déclaration selon laquelle ils ne rejoindront pas la Convention et à changer leur décision de conserver 8,8 millions de mines « intelligentes » et de ne cesser d'utiliser les mines antipersonnel et antivéhicule « classiques » qu'après 2010 – quatre ans après l'ancienne date cible.

Concernant le Sommet de Nairobi, le Parlement encourage les Etats Parties et les Etats membres de l'UE à envoyer une délégation du plus haut niveau possible. Les principaux défis à venir seront, selon le Parlement, la mobilisation des ressources, l'échange d'informations, et surtout un « Plan d'Action clair et pratique ».

Dans les débats sur la résolution, le Commissaire au Développement et à l'Aide humanitaire, a déclaré que « l'Union européenne a joué un rôle substantiel et visible dans la lutte contre les mines antipersonnel, en termes politiques mais aussi en termes financiers. Si l'on prend une vue d'ensemble des années 2000 à 2002, les contributions à l'action contre les mines des Etats membres de l'UE et de l'Union européenne représentent 410 millions d'euros. Nous espérons pouvoir prolonger notre engagement de manière aussi impressionnante. La résolution du Parlement lance un signal fort et positif dans cette direction ».

Plusieurs eurodéputés ont souligné que les communautés les plus pauvres souffriront encore des années à cause des mines, que les enfants représentent un quart des victimes et que cette situation perdurera tant que les seigneurs de la guerre continueront à utiliser cette « arme du pauvre ».

### RESOLUTION BIS

Le 13 avril 2004, une parlementaire européenne a présenté un rapport sous le titre, "[Rapport annuel sur les droits de l'homme en 2003 dans le monde et la politique étrangère de l'Union européenne en matière de droits de l'homme.](#)"

Ce rapport évoque la question des mines en insistant pour que le Parlement et la Commission poursuivent leur soutien à l'action contre les mines. Le rapport souligne l'importance du soutien aux pays affectés et aux ONG impliquées dans la lutte contre les mines. Le rapport appelle en outre la Commission à publier des rapports réguliers sur les progrès effectués en ce qui concerne les nouveaux Etats membres et leur application de la Convention d'Ottawa, ainsi qu'à évaluer dans quelle mesure les Etats membres utilisent encore des sous-munitions.

## LES BANQUES INVESTISSENT DANS LES MINES

En avril 2004, une onde de choc a frappé la Belgique quand [Netwerk Vlaanderen](#) a publié son rapport « Clusterbommen, landmijnen, kernwapens en wapens met verarmd uranium: Een onderzoek naar de financiële banden tussen banken en producenten van controversiële wapens »<sup>1</sup>, qui dévoile que les cinq banques principales en Belgique investissent dans une société de Singapour, la Singapore Technologies Engineering (STE), dont la filiale ST Kinetics (STK) produit des mines.

Cette information nous a été confirmée par un fax officiel du Ministère de Affaires étrangères de Singapour envoyé à l'Observatoire des mines le 23 avril 2004 et disant que « ST Kinetics est la seule entreprise à Singapour à encore produire des mines. Les mines antipersonnel produites à Singapour sont utilisées uniquement par nos forces armées et à des fins de défense ».



Mine bondissante à fragmentation de type V-69 produite à Singapour

Entre-temps, Netwerk Vlaanderen a informé Handicap International de certaines évolutions positives dans le secteur bancaire belge. Les chercheurs de Netwerk Vlaanderen ont discuté avec les responsables des banques. Suite à ces débats, le PDG de Dexia a annoncé lors d'une séance plénière récente, que la banque avait vendu ses actions STE dans le fonds DEXIA Asia Premier.

En outre, le [Sénat belge](#) a annoncé un projet de loi stipulant que les fonds d'investissement ne peuvent pas comporter d'actions de sociétés productrices de mines. En fait, le projet transpose les lignes directrices européennes dans le droit belge.

Handicap International garde un œil sur cette affaire et a demandé une entrevue formelle auprès de l'Ambassade de Singapour en Belgique. L'Ambassade a répondu que l'affaire recevait toute l'attention nécessaire de la part du gouvernement.

Pour plus d'infos:

- Sur le [site web de HIB](#)
- [Campagne ICBL à Singapour](#)
- [Rapport Singapour](#) de l'Observatoire des mines
- [Rapport Belgique](#) de l'Observatoire des mines

### SÉMINAIRE D'AMMAN

Le Séminaire d'Amman sur les questions militaires et humanitaires relatives à la Convention d'Ottawa a été tenu du 19 au 21 avril 2004 en Jordanie sous le patronage du Ministre de l'Intérieur Samir Hasbaneh. Ce séminaire était co-organisé par la Centre régional pour la sécurité humaine de l'Institut de diplomatie de Jordanie et le gouvernement canadien. L'objectif était un échange de vues entre les pays de la région sur différentes questions politiques et militaires autour du Traité d'Interdiction des Mines. Outre la Jordanie, dix autres pays de la région ont participé, dont le Koweït, le Liban, le Qatar et l'Arabie Saoudite, ainsi que plusieurs pays donateurs, l'ONU, le CICR et des membres d'ICBL.

Le Brigadier Falah Ma'aitah, Directeur du Corps royal des Ingénieurs des Forces armées de Jordanie, a fait une présentation sur l'expérience jordanienne en ce qui concerne la mise en œuvre du Traité d'Interdiction des mines. Il a déclaré que la Jordanie réalise des progrès, mais qu'elle doit encore relever d'importants défis pour lesquels elle a besoin d'une plus grande assistance de la part des pays donateurs.

En guise de conclusion du séminaire, les organisateurs ont déclaré que cette conférence était, à leurs yeux, une étape importante dans la construction de la confiance au niveau régional. Ils ont pris note de l'engagement des Etats du Moyen Orient qui ont rejoint le Traité et se sont réjouis d'entamer un dialogue avec les Etats non signataires sur les menaces que les mines antipersonnel représentent pour la paix et la sécurité. Ces Etats ont été invités à prendre les mesures nécessaires afin d'accéder au Traité et d'envoyer leurs plus hauts représentants au Sommet de Nairobi.

Pour plus d'infos: [Karen Mollica](#) ou lisez le [The Jordan Times](#).

<sup>1</sup> Traduction: Bombes à sous-munitions, mines, armes nucléaires et armes utilisant de l'uranium appauvri: une recherche des liens financiers entre les banques et les producteurs d'armes controversées.

## GALA EUROPEEN POUR LES VICTIMES DES MINES

Le 19 mars 2004, Handicap International Belgique (HIB) a organisé son troisième [Gala européen](#) pour les victimes des mines. Cet événement a eu lieu à l'hôtel Plaza de Bruxelles en la présence de Son Altesse Maria Teresa de Luxembourg et de la Princesse Mathilde dont la présence a permis de renforcer la visibilité des projets de Handicap International. Plusieurs représentations diplomatiques étaient également présentes, dont une délégation des Etats-Unis.

Lors de cet événement, [Marc Verwilghen](#), Ministre belge en charge de la Coopération internationale et Son Excellence l'[Ambassadeur Jean Lint](#), ont fait des discours soulignant l'importance de la lutte pour l'interdiction des mines. Le ministre Verwilghen a déclaré que le Ministère des Affaires étrangères ainsi que le Ministère de la Coopération au développement continueraient de promouvoir l'universalisation du Traité d'Interdiction des Mines et que « dans les contacts fréquents avec les pays qui n'ont pas encore signé la Convention, le sujet est à l'ordre du jour ».

En réponse au récent changement de politique de la part des Etats-Unis en faveur des mines, l'Ambassadeur Lint a déclaré qu'on ne peut pas faire la différence entre « mines intelligentes » et « mines classiques ». Il a ajouté que « tous ces engins frappent sans distinction, qu'ils sont cruels et inhumains, qu'ils détruisent les vies de milliers de civils innocents chaque année. C'est pour cette raison que nous sommes tous présents ce soir. Nous connaissons le problème et nous avons la solution. Rassemblons nos efforts afin de continuer à sauver des vies et des membres et débarrassons le monde des mines antipersonnel dès que possible ». L'ambassade des Etats-Unis à Bruxelles a demandé une copie de ce discours.



Le Ministre Verwilghen et l'Ambassadeur Lint accueillant la Princesse Mathilde et la Grande Duchesse Maria-Teresa de Luxembourg

Le gala a permis de récolter approximativement 50.000 EUR, « ce qui nous permettra non seulement de soutenir les projets existants, mais aussi de servir de point de départ pour un nouveau projet de lutte contre les mines au Burundi », qui selon Angelo Simonazzi, le nouveau Directeur Général de Handicap International Belgique, devrait permettre à des réfugiés de rentrer chez eux en sécurité.

Cliquez [ici](#) pour plus d'informations et [ici](#) pour voir des photos.

### ATELIER SUR LES LECONS

#### APPRISES DE L'ASSISTANCE AUX VICTIMES

Dans la perspective de la première conférence d'examen de la Convention d'Ottawa, Handicap International a récemment réuni à Paris une vingtaine de spécialistes de l'assistance aux victimes et personnes handicapées lors d'un atelier intitulé « Leçons apprises ». En effet, les recommandations issues de cet atelier seront proposées dans les préparations du sommet de Nairobi en novembre et décembre 2004. Lors de ce sommet, un bilan des premières années d'application de la Convention sera tiré, et les orientations pour la mise en œuvre de la Convention durant les cinq années à venir seront annoncées.

Les participants à l'atelier, tous professionnels de l'assistance aux victimes et personnes handicapées, sont en contact quotidien avec cette problématique dans les pays affectés par les mines. Ils viennent de différents horizons géographiques et représentent les organisations impliquées telles que le CICR, LSN, VVAF, des ONG et institutions nationales, etc... La synthèse des échanges fera l'objet d'une intervention et d'un rapport présenté lors du prochain comité intersessionnel à Genève le 23 juin 2004. Cette contribution de praticiens couvrira l'ensemble des champs de l'assistance aux victimes et aux personnes handicapées, des soins pré-hospitaliers à la protection des droits de ces personnes, en passant par la réadaptation et la réinsertion socio-économique.

Contacte: [Anne Villeneuve](#)

## KEVIN BRYANT: NOTRE NOUVEAU CONSEILLER TECHNIQUE EN MATIERE D'ACTION CONTRE LES MINES AU SIEGE



Assis dans le jardin ensoleillé de HI à Bruxelles, Kevin Bryant parle de ses 24 ans d'expérience dans l'armée britannique où, alors qu'il avait 17 ans, il a été formé pour poser des mines. En toute fierté, Kevin ajoute qu'il n'a « posé des mines que sur des terrains d'entraînement ». Il s'est ensuite concentré sur les méthodes de désamorçage des bombes. Après avoir quitté l'armée, il a travaillé en tant que conseiller dans le domaine des restes de guerre explosifs sur les chantiers de construction et a parcouru le monde grâce à son activité commerciale liée à la destruction d'engins explosifs.

Une de ses missions, au Liban, lui a donné un « souvenir » coloré sur lequel il arbore l'écusson d'Arsenal, son équipe de foot préférée. Ce souvenir n'est autre que sa prothèse multicolore qui remplace le bas de sa jambe gauche. Une mine à effet de souffle israélienne de type 4, contenant 188g d'explosifs au lieu des habituels 30 à 50 grammes, n'a pas explosé lors d'une démolition et a été recouverte par des restes sur la zone sécurisée.

L'expérience de Kevin, même malheureuse, dans le domaine des mines antipersonnel est un grand avantage pour Handicap International. Il pourra apporter ses conseils techniques aux membres du siège de HI et sur le terrain. Il participera à l'interprétation des normes internationales de lutte contre les mines (IMAS), il élaborera les procédures de travail relatives aux opérations sur le terrain et participera au développement de projets. Une autre partie de son travail consistera à rendre le « monde secret » de la neutralisation des explosifs et munitions plus clair aux yeux du personnel non-technique présent sur le terrain afin que celui-ci puisse mieux répondre aux besoins de « techniciens ». Par exemple, trouver de meilleurs détecteurs si les actuels ne fonctionnent pas comme ils devraient à cause de la composition des sols. Finalement, Kevin partira en mission si un accident dû à une mine a lieu sur un des projets de HIB.

Lorsqu'on lui a demandé s'il avait été attiré par Handicap International à cause de son expérience de survivant, il a répondu: « J'aime bien le travail de HI au niveau de l'assistance aux victimes et je souhaite en savoir plus à ce sujet. Mais, à l'instar des autres personnes dans ce secteur, je fais ce travail pour le défi qu'il représente. Je suis simplement plus motivé maintenant pour les interdire et les retirer de la circulation ». Tout le monde devrait s'inspirer de l'optimisme de Kevin pour réaliser la campagne contre les mines et suivre ses paroles: « Cette diminution de capacité ne vous impose de restriction que si vous le lui permettez, car tout le monde est plus doué pour certaines choses que d'autres » et d'ajouter qu'il a « même progressé dans certains domaines, comme la natation ».



mine à effet de souffle  
israélienne de type 4

### RENCONTRE MONDIALE DE L'OBSERVATOIRE DES MINES A SARAJEVO

Du 3 au 5 mai 2004, des chercheurs, des membres des campagnes et des experts venant de plus de 70 pays se sont rassemblés à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine) afin de participer à la [Rencontre mondiale 2004 des chercheurs de l'Observatoire des mines](#). La rencontre a eu lieu pour la première fois dans une région affectée par les mines et ce fut un grand succès. Les personnes présentes ont réalisé des visites sur le terrain, elles ont revu le résultat de leurs recherches et ont participé à des ateliers sur la Conférence d'Examen du Traité dans le cadre du Sommet 2004 de Nairobi pour un monde sans mines.

Les échanges entre les coordinateurs, les chercheurs et les experts externes furent nombreux et fructueux. Les ONG et les organisations internationales présentes dans la région ont

également été invitées à fournir de plus amples informations sur leurs activités dans le domaine des mines. Parmi ces ONG, on retrouvait Handicap International, Genesis, Norwegian People's Aid et BHMAC. Le gouvernement bosniaque et les pays donateurs étaient également présents. Lors de la séance d'inauguration, l'Ambassadeur d'Autriche Wolfgang Petritsch a déclaré que « le fait de revenir en Bosnie et de rencontrer des personnes affectées par les mines nous rappelle l'élan derrière notre travail pour un monde sans mines. Nous travaillons pour donner aux gens une chance de se réapproprier leurs vies et de vivre librement dans leurs quartiers ». Avant de devenir Haut Représentant en Bosnie-Herzégovine d'août 1999 à mai 2002, l'Ambassadeur Petritsch a été l'Envoyé spécial de l'Union européenne au Kosovo et négociateur en chef au Kosovo lors des pourparlers de paix. La Bosnie est au cœur d'une région affectée par les mines qui comprend l'Albanie, la Croatie, l'ancienne république yougoslave de Macédoine, la Serbie et le Monténégro ainsi que la Province du Kosovo.

## BURUNDI

Au début mai, Handicap International a lancé une campagne de collecte de fonds pour financer un projet d'éducation aux dangers des mines, destiné aux populations burundaises réfugiées en Tanzanie et désireuses de rentrer chez elles.

En novembre 2003, le Président Ndayizeye et le leader du FDD Pierre Nkurunziza ont signé un accord afin de mettre fin à la guerre civile lors d'un sommet des chefs d'Etats africains en Tanzanie. C'est la première fois, depuis la reprise de la guerre civile en 2002, que bon nombre de réfugiés trouvent la situation suffisamment stable pour rentrer chez eux.



Ils devront toutefois traverser des champs de mines puisque le gouvernement et les forces rebelles auraient utilisé des mines antipersonnel dans leur combat. Les troupes de l'armée les auraient utilisées pour protéger des postes militaires isolés alors que les rebelles auraient couvert leur retrait. Depuis 1999, les forces armées burundaises semblent avoir miné la frontière entre le Burundi et la Tanzanie afin d'empêcher les citoyens burundais de fuir le pays et les rebelles d'y entrer ou de réaliser des incursions sur le territoire burundais.

Le Burundi a ratifié le Traité d'Interdiction des mines le 22 octobre 2003 et doit maintenant en respecter les termes. Le Burundi peut également demander l'aide pour la détection des mines et le déminage, l'éducation aux dangers des mines et l'assistance aux victimes.

La Campagne burundaise pour interdire les mines antipersonnel a été lancée le 20 février 2004 à l'occasion de la Table ronde organisée à Bujumbura par ICBL et le CENAP (Centre d'Alerte et de Prévention des Conflits) lors de la Rencontre régionale pour l'Afrique francophone de ICBL et de l'Observatoire des mines.

Entre-temps, la situation sanitaire s'est tellement détériorée au Burundi depuis 1993 que les survivants civils des mines doivent souvent compter sur l'aide d'organisations internationales telles que le CICR ou des ONG comme Handicap International ou encore des centres de santé religieux.

Un représentant de HI était présent au Burundi et dans les camps de réfugiés en Tanzanie en avril 2004 afin de mettre sur pied un projet d'éducation aux dangers des mines. Lisez son journal sur notre [site web](#).

### AIDEZ-NOUS A SAUVER DES VIES AU BURUNDI

Nous vous tiendrons informés, mais n'hésitez pas à consulter notre site web et... à faire un don [ici](#)

### COALITION BELGE POUR INTERDIRE LES ARMES A URANIUM

En novembre 2003, suite à un séminaire tenu en Belgique au cours duquel HI a présenté l'approche d'ICBL, un groupe d'ONG a lancé la Coalition internationale pour interdire des armes à uranium. Cette coalition vise une interdiction mondiale de l'utilisation et de la production d'armes militaires à uranium appauvri. Elles font particulièrement référence aux « projectiles qui brûlent au contact d'une surface et se transforment partiellement en aérosol comportant de petits oxydes d'uranium radioactifs et toxiques chimiques. La radioactivité de l'uranium appauvri compte plus ou moins 40.000 becquerels par gramme. Le maximum autorisé par l'UE est de 10 becquerels par gramme ».

En Belgique, les ONG suivantes ont rejoint la Coalition: Greenpeace Belgique, ACV-Brussel, Vakbonden In Verzet tegen Oorlog, For Mother Earth, Forum voor Vredesactie, Intal, Netwerk-Vlaanderen et Stop United States of Aggression.

Des informations en français sont disponibles sur le [site web](#) de la Coalition internationale afin d'interdire les armes utilisant de l'uranium. E-mail: [info@laka.org](mailto:info@laka.org) ou consultez le [site web](#) de Mother Earth.

## ACCIDENT MORTEL LORS D'UNE SEANCE D'ENTRAINEMENT EN ALBANIE

Le 24 mai 2004, lors d'une séance de formation technique organisée par Handicap International dans le cadre d'un projet financé par l'Union européenne au travers du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), une sous-munition normalement désamorcée a explosé à Kukës, dans le nord-est de l'Albanie. L'accident a causé la mort de deux démineurs albanais et douze autres personnes ont été blessées, dont cinq gravement.

Graham Rees, Directeur de projet pour Handicap International Albanie – qui était au Kosovo au moment de l'accident – et un collègue bosniaque, Emin Durakovic, ont été arrêtés par la police albanaise alors que l'enquête est en cours. Ils coopèrent pleinement, à l'instar de toute l'équipe de HI, avec les autorités albanaises et le représentant de l'ONU.

Handicap International accorde toute sa confiance à Graham Rees et Emin Durakovic pour leur professionnalisme et leur bon sens. Vu leur longue expérience, il est impensable qu'ils n'aient pas pris les précautions nécessaires et respecté les règles de sécurité.

Pour Handicap International, il s'agit du 1<sup>er</sup> accident mortel en 10 ans de déminage humanitaire. Handicap International exprime toutes ses condoléances aux familles des deux personnes qui ont perdu la vie dans leur tentative de faire de notre monde un lieu plus sûr pour les autres. L'organisation leur souhaite beaucoup de courage et de force pour surmonter leur douleur. Handicap International continuera à soutenir les victimes, leurs familles ainsi que les collègues dans la mesure de ses possibilités.

Le projet en était dans sa quatrième semaine et ce type de formation théorique est toujours réalisé avec des sous-munitions désamorcées fournies par des tierces parties autorisées qui sont responsables de la nature inoffensive de ces objets.

Pour de plus amples informations sur accident, cliquez [ici](#)

### CALENDRIER:

#### Juin

**8-9:** Vilnius, Lituanie. Séminaire régional sur les progrès du Traité d'Interdiction des Mines en Europe septentrionale et orientale, sous l'égide des gouvernements lituanien, canadien, allemand et néerlandais. Consultez le rapport [ici](#).

**21-25:** Genève, Suisse. Comité permanent inter sessionnel du Traité d'Interdiction des Mines. Pour en savoir plus: [GICHD](#) et [ICBL](#).

**28-29:** Genève, Suisse. Réunion préparatoire de la Conférence d'Examen du Traité d'Interdiction des Mines. Pour en savoir plus: [ICBL](#) et [GICHD](#).

#### Août

**19-25:** Ville de Shin Asahi, préfecture de Shiga, Japon. « Interdisons les mines! » Conférence internationale pour les enfants organisée par la ville de Shin Asahi. Contact ICBL: [Japan CBL](#)

**Date à confirmer:** Quito, Equateur. Séminaire d'action régionale contre les mines pour les Amériques. Contact ICBL: [Charlie Avendano](#)

#### Septembre

**21:** Journée internationale de la Paix

#### Octobre

**24-30:** Semaine du désarmement

**27-28:** Le Caire, Egypte. Atelier sur les mines, les restes de guerre explosifs et l'assistance aux victimes organisé par le Réseau arabe pour la recherche sur les mines et restes de guerre explosifs et la Fédération égyptienne du handicap. Contact: [Syrian CBL](#) ou [lm@medinews.com](mailto:lm@medinews.com)

#### Novembre

**17:** Genève, Suisse. Convention sur certaines armes conventionnelles (CCW). Conférence des Etats Parties au Protocole II amendé. Visitez [le site des l'ONU sur le désarmement](#)

**18-19:** Genève, Suisse. Convention sur certaines armes conventionnelles (CCW). Conférence des Etats Parties. Visitez [le site de l'ONU sur le désarmement](#)

**29-3:** Décembre: Nairobi, Kenya. Première Conférence d'examen du Traité d'Interdiction des Mines de 1997. [Page du site ICBL](#) et site officiel de la [Conférence d'examen](#)

#### Décembre

**3:** Septième anniversaire de l'ouverture aux signatures du Traité d'Interdiction des mines en 1997 et Journée internationale des personnes handicapées.